

■ **auberge du golf s.à.r.l.**, à Wallenried, CH-217-1130676-5, exploitation et gérance d'un ou plusieurs restaurants comme de tous établissements similaires. (FOSC du 23.12.2003, p. 9). Rosolen Daniel n'est plus associé par suite de cession de sa part de CHF 1'000.- à Rosolen Régine, associée inscrite, dont la part de CHF 19'000.- passe à CHF 20'000.-. Statuts modifiés le 27.10.2005. Rosolen Daniel, gérant, a démissionné, sa signature est radiée.

Journal no 4466 du 02.11.2005
(03094292 / CH-217.1.130.676-5)